Rénovation de la station d'ultrafiltration de Plans-Mayens



Crédit d'engagement soumis à l'Assemblée primaire d'Icogne

Pourquoi rénover la station ?

La station de Plans-Mayens traite l'eau destinée aux réseaux d'eau potable de la Commune de Lens et d'Icogne. Le projet prévoit de renouveler les installations d'ultrafiltration, en service depuis 2001, et de porter la capacité de traitement de 160 à 250 litres par seconde pour desservir également la Commune de Crans-Montana. Les travaux seraient réalisés par étapes afin de maintenir l'approvisionnement en eau potable pendant le chantier.

Comment le projet a-t-il évolué ?

À l'origine, la station appartenait à la commune de Lens. Elle a été rénovée et équipée d'un système d'ultrafiltration en 2001. Par la suite, la Commune d'Icogne a rejoint celle de Lens et la station dessert depuis les deux communes.

La Commune de Crans-Montana a entrepris des démarches pour rejoindre la station en 2017. En 2025, les trois communes du Haut-Plateau ont étudié ensemble des solutions pour sécuriser leur approvisionnement en eau potable. Le projet de convention intercommunale du 24 septembre 2026 définit les modalités d'utilisation et de gestion de la station par les trois communes.

Comment les coûts seraient-ils répartis ?

Le coût total des travaux est estimé à CHF 4'935'846 TTC. La clé proposée repose en fonction de la population à desservir.

Commune	Participation
Crans-Montana, pour les secteurs de Chermignon et Montana	57,4 %
Lens	37,1 %
Icogne	5,5 %

En rejoignant les deux communes, Crans-Montana acquerrait également une part de la station existante. Ce rachat représenterait une recette d'environ CHF 118'000 pour Icogne. Les frais courants de la station seraient répartis selon la consommation annuelle effective de chaque commune.

Les investissements d'Icogne dans l'eau potable

Le renouvellement de la station s'inscrit dans le programme d'investissements d'Icogne pour l'eau potable. Ce programme comprend également la réfection des captages d'Er de Lens, la rénovation des sources de Corbyre et les travaux sur le réseau communal.

Décision soumise à l'Assemblée primaire

La part brute d'Icogne aux travaux est estimée à CHF 271'472 sur la période 2027–2029, dont CHF 123'000 inscrits au budget 2027. La Commission des finances a émis un préavis favorable à la participation d'Icogne aux travaux.

Le Conseil communal soumet à l'Assemblée primaire un crédit d'engagement de CHF 271'000, sous réserve de la signature de la convention intercommunale par les trois communes.

Icogne, le 24 novembre 2026